

2022 09 17 Communiqué L'Étang Nouveau : l'eau priorité absolue.

Provence Alpes Côte d'azur...

Aux portes du désert L'eau priorité absolue.

Témoins du changement climatique, la sécheresse et la canicule 2022 révèlent et accélèrent un processus amorcé de longue date : la désertification du sud de la France et la réduction de son potentiel d'hydroélectricité.

Décidé par la loi 55-6 du 5 janvier 1955, en vigueur depuis 1966, le détournement de l'eau de la Durance contribue au processus mortifère de désertification en gaspillant l'eau, en préparant l'oued Durance et en réduisant ainsi le potentiel hydroélectrique...

Les méfaits conjugués du changement climatique et du détournement de l'eau de la Durance amènent la région aux portes du désert, annoncé pour 2050. Prémisses de cette catastrophe, notre région subit déjà une pénurie d'eau qui impose des restrictions.

L'eau est désormais la priorité absolue.

Pourtant, sous prétexte de la crise énergétique actuelle, EDF prétend, dès la fin de la sécheresse, revenir au gaspillage de 1200 Mm³/an d'eau par rejet dans l'étang. Intolérable !

Il serait CRIMINEL de reprendre la gestion calamiteuse de la Durance, de préparer ainsi la récidive inéluctable de ses méfaits en les aggravant : tarissement de la rivière et des nappes phréatiques, pénurie d'eau, recul du littoral, effondrement de l'hydroélectricité.

La gestion durable de la Durance et de son eau impose de mettre fin au détournement de son eau.

Restitution IMMÉDIATE de l'eau de la Durance à son cours naturel.

1-arrêt immédiat et définitif du gaspillage massif de l'eau de la Durance par rejet dans l'étang de Berre qui se porte bien sans ces rejets depuis février ;

2- restitution échelonnée à la Durance de l'eau ainsi économisée, depuis Serre-Ponçon, La Saulce, Sisteron, Cadarache, Mallemort.

3-transformation de la chaîne hydroélectrique Durance en STEP. (*)

L'Étang Nouveau Avenue Adam de Craponne 13250 Saint-Chamas.

Association loi 1901 créée en 1988 agréée Environnement Bouches du Rhône et Vaucluse

06 81 37 85 61 ; 06 38 03 81 89 . 06 10 50 37 85 ; 06 84 12 92 85.

mail@letangnouveau.org www.letangnouveau.org

(*) La transformation de la chaîne Durance en Station de Transfert de l'Énergie par Pompage, à reçu un avis favorable de la Mission Interministérielle Durance en 2002. Rapport Balland du 02 08 2002 consultable sur internet. La réalisation de la STEP-Durance nous aurait épargné la crise actuelle de l'eau et de l'énergie. Elle peut nous épargner les récidives